



Premier baromètre économique de la petite enfance pour rendre compte des réalités, enjeux et perspectives du secteur en France

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 15 janvier 2020 – La FFEC, en partenariat avec les cabinets de conseil EY et Cekoïa, publie sur son site internet le premier baromètre économique de la petite enfance pour rendre compte des réalités, enjeux et perspectives du secteur en France.

Chaque année, un enfant sur deux est gardé par un proche faute d'alternative

Aujourd'hui encore 4 enfants sur 10 ne bénéficient d'aucun mode d'accueil formel ; que ce soit en crèches, micro-crèches, via des assistant(e)s maternel(le)s ou en garde à domicile. Elle précise que **46% des parents qui gardent eux-mêmes leur enfant auraient souhaité avoir accès à une autre solution.**

Le système français de la Petite Enfance doit être repensé

Alors que le secteur parvenait à croître d'environ 4% par an entre 2012 et 2014, le taux de croissance entre 2016 et 2017 tombait à 2%, et ce malgré les politiques volontaristes menées par les décideurs publics et acteurs du secteur. La croissance ralentit dans le secteur public mais aussi pour les entreprises de crèches. Pour inverser la tendance, une réflexion globale est à mener avec l'ensemble des acteurs pour réduire les coûts de construction des établissements d'accueil, susciter des vocations et étoffer ensemble l'offre dans tous les territoires.

La FFEC constate que **les objectifs du Gouvernement de créer 30 000 places de crèches PSU entre 2018 et 2022 ne seront pas atteints** : seulement 1 800 places nettes créées en 2018, soit 6% de l'objectif quinquennalⁱ. Et, en même temps, la baisse des naissances continue pour la cinquième année consécutive : seulement 753 000 bébés sont nés en 2019, 6 000 de moins qu'en 2018ⁱⁱ. **Au-delà des annonces, la Fédération Française des Entreprises de Crèches demande des actes immédiats.** Il faut :

1. **Simplifier les normes** qui fixent les conditions d'autorisation d'ouverture et qui organisent le fonctionnement quotidien des crèches **en privilégiant les créations de places**. En effet, les propositions actuelles relatives aux **surfaces** (7m² de surface minimale par enfant) reviendront à **augmenter les coûts de construction de places de crèches de 17%** et à **construire 5 000 places de moins qu'en maintenant la moyenne actuelle constatée de 6m²**.
2. **Sanctuariser le Crédit Impôt Famille** qui permet aux employeurs de réserver des places de crèches pour leurs salariés et **l'étendre aux Indépendants**.
3. **Rétablir une subvention à l'investissement pour toutes les crèches et micro-crèches, y compris en dehors des zones prioritaires, dès que le taux de couverture est inférieur à 70%**. S'il est légitime de choisir d'accélérer la croissance des places de crèches dans les zones sous-dotées, cette accélération ne doit pas être au détriment de l'ensemble des autres familles.
4. Une **campagne nationale en faveur des métiers de la Petite Enfance**, cette filière étant créatrice d'emplois qualifiés en CDI et à plein temps et en pénurie grave de personnels

Le 1^{er} baromètre économique de la Petite Enfance est téléchargeable ici : <https://ff-entreprises-crèches.com/wp-content/uploads/2020/01/2019-11-1er-baro-eco-petite-enfance-.pdf>



La Synthèse du 1^{er} baromètre économique de la Petite Enfance est téléchargeable ici : <https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2020/01/2019-11-1er-baro-eco-petite-enfance-synthese.pdf>

Contact presse : Elsa HERVY Déléguée générale
06 38 54 49 73 elsahervy@ff-entreprises-creches.com

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de crèche réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant près de 46 000 places de crèches en France et employant 19 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et dépasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.

ⁱ Communiqué de presse de la FFEC sur la création de places de crèches en 2018 téléchargeable ici : <https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2019/11/2019-11-communique-creations-onape.pdf>

ⁱⁱ Chiffres de l'INSEE 2019 publiés le 14 janvier 2019 ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4281618>